

Lyon, le 13 septembre 2017

Dominique Terry
IA-IPR éducation musicale et chant choral

Aux principales et principaux des collèges de
l'académie de Lyon

Rectorat

Inspection pédagogique
régionale
Éducation musicale et chant
choral

Affaire suivie par
Dominique TERRY
Téléphone
04 72 80 60 09
Courriel
Dominique.terry@ac-lyon.fr

92 rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon CEDEX 07

www.ac-lyon.fr

Objet : équipement de la salle de musique

Référence : eduscol / ressources d'accompagnement des programmes du collège / cycle 4 / éducation musicale / organiser l'enseignement / l'espace et le temps de la pédagogie.

Les nouveaux programmes d'éducation musicale en collège de 2016 font appel de façon renforcée à la mise en pratique collective des élèves par le développement de projets musicaux alliant la perception à la production. Un lieu dédié et un équipement adapté pour cet enseignement sont d'autant plus incontournables qu'ils allient maintenant cette approche disciplinaire spécifique à des apprentissages transversaux pour l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Certains collèges sont en cours de construction, d'autres font l'objet de rénovations importantes, tous sont impactés régulièrement par le renouvellement d'une partie du matériel éducatif et pédagogique propre à l'éducation musicale.

L'attention particulière que vous porterez aux modalités de rénovation et d'équipement de la salle d'éducation musicale décrites ci-dessous encouragera le développement de pratiques pédagogiques adaptées et innovantes et allègera le poids financier qu'elles entraînent, trop souvent encore sans bénéfices pour les élèves.

Les ressources nationales, disponibles sur le site Eduscol (*cf. référence ci-dessus*), précisent le contexte d'enseignement de la discipline, l'espace requis, le mobilier le plus adapté, l'équipement numérique indispensable et l'instrumentarium pouvant être mis à disposition des élèves.

L'espace

Il doit être suffisant pour permettre à une classe d'élèves de se positionner, assis ou debout, lors des productions collectives. Cet espace gagne à être plan (sans gradins) et modulable, pour faciliter les déplacements, la disposition des élèves et du matériel en fonction des modalités pédagogiques.

Pour une acoustique adaptée à la production en groupes, un bon choix de revêtements au sol et sur les murs permet de jouer sur une diffusion sonore ni trop étouffée ni trop réverbérante garantissant également le bien-être de tous les utilisateurs de la salle.

Le mobilier

Les ressources nationales proposent des exemples de dispositions en fonction de la configuration des lieux et de la démarche choisie par le professeur. Rappelons que les tables ne sont pas nécessaires (hormis pour poser quelques instruments), entravent même le bon déroulement de l'enseignement et que les tablettes accrochées aux chaises sont couteuses, fragiles, bruyantes et inutiles.

La disposition des élèves dans la salle, en cas de plan rectangulaire, se conçoit comme pour un orchestre ou une chorale : en arc de cercle dans l'espace le plus large.

L'équipement numérique

Il est au cœur de l'enseignement et aide les élèves à développer une écoute de plus en plus affinée. Une équipe de professeurs d'éducation musicale se tient à la disposition des collègues pour en définir la forme et aider les enseignants à faire des choix aux meilleurs prix. La liste de cette équipe ressource répartie géographiquement dans toute l'académie est disponible à l'adresse suivante :

[http://www2.ac-](http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/musique/NewEducMus/Education_Musicale_a_Lyon/Partenariats.html)

[lyon.fr/enseigne/musique/NewEducMus/Education_Musicale_a_Lyon/Partenariats.html](http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/musique/NewEducMus/Education_Musicale_a_Lyon/Partenariats.html)

Quand un autre espace plus grand est requis, les élèves de la chorale étant trop nombreux pour se rassembler tous dans la salle de musique lors des répétitions, un matériel de diffusion numérique et un clavier supplémentaires facilement transportables deviennent les précieux alliés du professeur.

Remarque : dans la salle de musique, il convient d'éviter à tout prix la diffusion audio par « douches » incrustées dans le plafond, diffusion trop étouffée et ne proposant pas le spectre sonore nécessaire à une activité d'écoute en éducation musicale.

L'instrumentarium

Sa présence et son contenu sont laissés au choix de chaque professeur. Les instruments doivent cependant rester tous accessibles aux élèves et ne demander aucun prérequis technique pour leur utilisation.

Le professeur d'éducation musicale est le premier interlocuteur concernant la configuration des lieux où il enseigne au quotidien.

Il est fortement recommandé cependant, de prendre contact avec l'inspection pédagogique à l'occasion d'un projet de rénovation de la salle de musique, ceci afin de privilégier des réalisations en adéquation avec les besoins, de relayer les demandes d'équipement particulier auprès des structures partenaires et de garantir un espace musical adapté à tous les élèves, en conformité avec les attendus de formation en collège.